



L'Union Nationale des Entreprises du Paysage rejoint la CPME

Paris, le 7 septembre 2023 – L'[Union Nationale des Entreprises du Paysage](#) (Unep), organisation représentant les 32 450 entreprises du paysage en France, annonce son adhésion ce jour à la [Confédération des petites et moyennes entreprises](#) (CPME). L'adhésion, signée ce 6 septembre à la Maison du Paysage, a pour objectif de renforcer la défense et la promotion des intérêts socio-économiques de la branche du paysage sur le plan national, tout en s'ouvrant à d'autres secteurs avec lesquels elle partage des problématiques communes de premier plan (ZFE, label RGE...).



François Asselin (à g.), président de la CPME, et Laurent Bizot (à d.), président de l'Unep, signant l'adhésion de l'Unep à la CPME à la Maison du Paysage le 6 septembre 2023, entourés d'entrepreneurs du paysage. (Crédit photo : Unep)

Une synergie structurellement souhaitable

La CPME est la première organisation interprofessionnelle en nombre d'entreprises adhérentes avec 243 000 entreprises employant 4 millions de salariés*, tous secteurs économiques confondus. En adhérant à la CPME, l'Unep rejoint la Confédération la plus adaptée structurellement à la typologie des entreprises du paysage : 99,5% des 32 450 entreprises du paysage comptent moins de 50 salariés*.

Coopérer et accélérer sur des dossiers socio-économiques clés

Grâce à ce partenariat avec la CPME, l'Unep poursuit trois objectifs principaux :

- Nourrir la réflexion de la branche et celle de ses adhérents en s'ouvrant à ce qui se fait dans les autres secteurs membres de la Confédération ;
- Renforcer la représentativité et la visibilité du secteur du paysage auprès des pouvoirs publics ;
- Bénéficier de l'expertise de la CPME sur des projets sectoriels structurants, par exemple le label RGE « Reconnu garant de l'environnement » ou le sujet des ZFE.

Laurent Bizot, président de l'Unep, déclare : « Je me réjouis de l'adhésion de l'Unep à la CPME qui sera clé pour renforcer le développement et la promotion des activités particulièrement dynamiques du paysage ! Notre branche du paysage est unique, car elle se trouve à la croisée du milieu agricole et du monde économique hors agriculture. Même si le monde agricole reste l'ADN de nos entreprises, qui travaillent le vivant, leurs enjeux en dépassent souvent les frontières. De ce fait, les problématiques et les environnements rencontrés par les entreprises du paysage sont en de nombreux points identiques à celles rencontrées par des entreprises de taille similaire intervenant dans d'autres secteurs et actifs au sein de la CPME. Le sujet des ZFE-m est un exemple idéal sur lequel nous travaillerons à identifier les opportunités de synergies offertes par cette adhésion. »

« Je suis très heureux de compter l'Unep comme nouvel adhérent de la CPME. Non seulement car le secteur du paysage est un secteur dynamique de l'économie dont nous nous attellerons à faire porter la voix, mais aussi car les 32 000 PME et TPE représentées par l'Unep portent des valeurs qui sont les nôtres et que nous avons à cœur de défendre : des valeurs de proximité, avec un ancrage territorial très fort, de liberté d'entreprendre et de responsabilité, avec des entrepreneurs qui créent de l'emploi. Je leur souhaite la bienvenue à la CPME, qui est maintenant leur maison ! » déclare **François Asselin, président de la CPME**.

* chiffres clés du paysage, 2022 (à paraître prochainement)

** ministère du Travail, 2021



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

www.lesentreprisesdupaysage.fr

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 32 450 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité en 2021.



Contact presse :

Tina Meunier / tmeunier@hopscotch.fr – 06 60 22 12 44